

Déneigement : bilan de l'hiver 2014-2015

L'organisation : tous les jours (week-end compris), de décembre à mars, un chef d'astreinte et un suppléant ont pour mission de reconnaître et d'évaluer l'état des chaussées, neige, gel et d'intervenir si besoin.

Le matériel : deux véhicules de déneigement et de salage et une fraise à neige pour les trottoirs et les voies étroites.

Des chiffres : Ce sont 90 tonnes de sel achetées et répandues de manière raisonnée sur 3 km de voies départementales et 12 km de voies communales et 100 kg de produit déverglaçant répandus sur les trottoirs.

Les interventions : Départ des véhicules de déneigement à 4 heures du matin. Ils vont ouvrir en priorité l'accès aux écoles, les rues à forte pente, les passages dangereux, les zones industrielles et les zones de stationnements des transports en commun

Un peu de civisme : Les véhicules particuliers sont à stationner sur les emplacements prévus pour permettre le déneigement. Nous avons rencontré des difficultés toutes particulières aux abords des bâtiments SEMCODA et DYNACITE. Et nous rappelons que le déneigement des pas de portes est sous la responsabilité des propriétaires.

Merci aux Services Techniques pour le remarquable travail accompli.



Le saviez-vous ?

Nettoyage de printemps

Tout doucement, l'hiver s'en va, le printemps apprête ses premiers bourgeons. Les jonquilles pointent leurs feuilles dans les jardins et sur le bord des routes, la neige fond et fait place au fleurissement des emballages, des bouteilles en verre, des canettes en alu et divers produits de la société moderne que des automobilistes ou des promeneurs malveillants ont négligemment déposé dans un but décoratif.

Heureusement, des volontaires qui aiment la propreté de leur village et de ses abords, écologistes ou tout simplement amoureux d'une belle nature, vont comme chaque année, se réunir le samedi 18 avril à 9h00 sur la place de la Mairie pour un nettoyage de printemps dans la bonne humeur suivi d'un casse-croûte offert par la Municipalité.

Venez les rejoindre avec vos enfants et ainsi participer à un beau geste citoyen pour le bien-vivre dans notre village.



Déchets verts

La benne à déchets verts située rue du chemin de fer est ouverte depuis le samedi 28 mars aux horaires suivants : le mercredi de 16h00 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h00. Rappel : seuls les déchets de tonte, rameaux et branchages de petits calibres (diamètre 3 cm maximum) peuvent être déposés. Au-delà, il sera nécessaire de se rendre à la déchetterie communautaire de VEYZIAT.

Téléphone : 04-74-77-31-09

Inscription de nos chers bambins

Le temps passe et il est temps de penser à l'école. Les inscriptions pour l'Ecole Maternelle se font dans un premier temps en Mairie, puis à l'école. Il faudra fournir en mairie :

- * le livret de famille
- * un justificatif récent de domicile
- * un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires

A l'issue de ces démarches, la mairie vous délivre un certificat d'inscription. L'enfant doit être inscrit au plus tard au mois de Juin précédent la rentrée scolaire, mais il est préférable pour pouvoir faire une demande d'ouverture de classe de s'y prendre plus tôt. Cette démarche concerne les enfants nés en 2012 qui auront 3 ans avant le 31 décembre 2015. Mme Perrin, directrice de l'école maternelle de Martignat vous attend.



Opération Eco-folio - SIDEFAGE

Le 4 juin 2015, de 8 h à 18h, au complexe du Lange, le SIDEFAGE organise une collecte de papiers administratifs et magazines dont vous n'avez plus besoin. Ils seront recyclés en toute confidentialité. Un ambassadeur SIDEFAGE vous guidera et vous expliquera l'intérêt de cette opération. de « déstockage massif » des papiers archivés dans le but de capter un gisement de papier supplémentaire à la collecte.

Plus d'information sur : www.martignat.com



56

Avril 2015

Sommaire

- Les conseillers départementaux
- Travaux rue de la Bierle
- Le saviez-vous ?
- Nettoyage de printemps
- Déchets verts
- Opération Eco-folio du SIDEFAGE
- Inscriptions à l'école maternelle

Manifestations

AVRIL 2015

Dimanche 12 : Thé dansant de la Gymnastique Volontaire au Complexe du Lange à partir de 15h00.

Samedi 18 : Nettoyage de printemps, place de la Mairie, 9h00

MAI 2015

Dimanche 3 : Vide-grenier du Sou des écoles, Zone des Lavours

Vendredi 8 : Cérémonie commémorative avec Les Anciens Combattants à 10h30

Mercredi 13 : Concours de boules au boulodrome à 8h30 organisé par l'Amicale Boule.

Vendredi 22 : Soirée Zumba de l'ASCOR à 19h30 au Complexe du Lange.

Vendredi 22 – Samedi 23 : Soirée Théâtre avec Les Chats à 20h30 à la Salle des Fêtes.

JUIN 2015

Samedi 6 : Ronde des fours le matin, par l'Amicale des Pompiers

Samedi 6 : Tournoi de l'Amitié du Tennis Club au complexe du Lange ou au Plateau Sportif suivant météo

Samedi 20 : ASCOR, spectacle annuel à 19h30 au Complexe du Lange

Vendredi 26 : ASCOR, soirée Zumba en extérieur à 19h30 au Plateau sportif

Samedi 27 : Fête des écoles au Complexe du Lange l'après-midi

Des cantonales aux départementales

Un nouveau canton

Le Ministère de l'intérieur a défini le périmètre des nouveaux cantons en septembre 2014 avec pour conséquences dans le département de l'Ain :

- 23 cantons au lieu de 43
- 46 conseillers départementaux contre 43, un homme et une femme par canton,
- Des cantons plus peuplés, de 20 000 à 30 000 habitants.

La commune de Martignat, précédemment rattachée au canton d'Oyonnax Sud rejoint le nouveau 14ème canton de Nantua avec ses 18 communes : Apremont, Béard-Géovreissiat, Belleydoux, Bellignat, Brion, Charix, Échallon, Géovreisset, Groissiat, Lalleyriat, Maillat, **Martignat**, Montréal-la-Cluse, Nantua, Les Neyrolles, Le Poizat, Port, Saint-Martin-du-Frêne. La population cumulée représente près de 22 000 habitants.



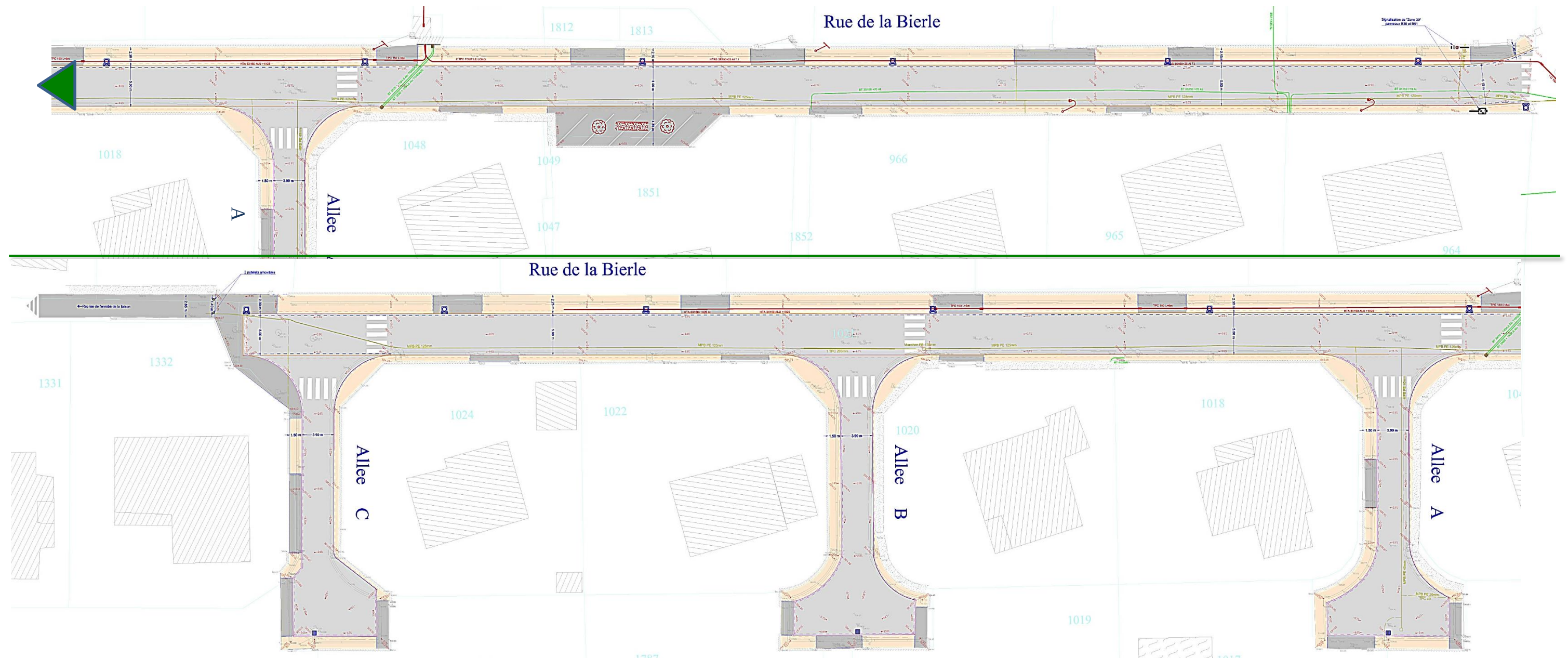
Les missions du Conseil Départemental

Le Conseil départemental intervient dans de nombreux aspects de la vie quotidienne. La réforme en cours devrait préciser ses missions qui sont traditionnellement :

1. **L'action sociale** en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, de l'enfance et de la famille et des personnes en difficulté. Il a à sa charge l'ensemble des prestations d'aide sociale.
2. **La voirie** : construction et entretien des routes départementales.
3. **L'éducation** : la construction, l'entretien et le fonctionnement des collèges publics mais aussi, l'accueil, la restauration, l'hébergement, le transport scolaire ainsi que l'entretien général et technique dans ces collèges.
4. Le financement pour partie du **SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours** (pompiers).
5. L'aide au **développement économique**.
6. La gestion des **musées départementaux, de la bibliothèque départementale, et celle des archives départementales** (conjointement avec l'Etat).
7. La gestion des **espaces naturels sensibles**.



Travaux rue de la Bierle



La rue de la Bierle, avec ses trois impasses d'une longueur totale d'environ 340 mètres est la dernière rue du village équipée d'un réseau d'assainissement unitaire (eaux usées et pluviales mélangées).

Le Conseil Municipal a décidé le réaménagement de cette voie. Ces travaux, concernant les réseaux humides, après un diagnostic par caméra, consisteront à réaliser la mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales, le renforcement de la conduite d'eau potable ainsi que la reprise de tous les branchements individuels.

Par l'intermédiaire du Syndicat Intercommunal d'Energie et d'E-Communication de l'Ain (S.I.E.A), sera réalisé l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone et gaines pour la fibre optique).

Suite à ces travaux en sous-sol, la mise aux normes des trottoirs, la pose des candélabres, le changement des poteaux incendie, la création de cinq places de stationnement ainsi qu'un nouvel enrobé viendront terminer ce chantier qui débutera début avril 2015 pour s'achever normalement au mois de novembre 2015.

Les cheminements piétonniers seront traités en béton désactivé et les entrées chez les particuliers en enrobé noir.

Une première réunion publique d'information le 26 janvier 2015, a permis la présentation de ce projet et un échange fructueux avec les riverains

Une seconde réunion annoncée le 26 janvier, s'est tenue le 31 mars 2015 avec les entreprises SNTP et COLAS retenues suite à l'appel d'offres.

Celles-ci ont pu répondre aux diverses questions de l'auditoire et ont annoncé la chronologie et le planning des travaux.

La Municipalité, consciente de la gêne occasionnée par un tel chantier, mettra tout en œuvre pour que les utilisateurs de cette rue subissent un minimum de désagréments et retrouvent leur quartier embelli et sécurisé au plus vite.